

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU POUVOIR JUDICIAIRE

Genève, le 25.09.14

Le Pouvoir judiciaire célèbre les 100 ans de la justice des mineurs

Le Tribunal des mineurs franchit son siècle d'existence en 2014. Pour marquer ce passage, le Pouvoir judiciaire propose un coup de projecteur exceptionnel sur une juridiction nécessairement discrète. En événement d'ouverture, le 2 octobre, une conférence publique sera donnée par M. Jean ZERMATTEN, ancien président du Comité de l'ONU des droits de l'enfant et fondateur de l'Institut international des Droits de l'Enfant.

En mars 1914, le premier juge des enfants prenait ses fonctions dans le canton de Genève, en application d'une loi votée l'année précédente. Genève devenait ainsi le premier canton romand à mettre en œuvre les principes novateurs des courants réformateurs internationaux. 100 ans après, l'occasion est offerte de mettre en perspective l'évolution d'une justice n'ayant eu cesse de se transformer, dans le but d'être toujours à l'écoute de ceux qu'elle entend aider.

Cet automne, le Pouvoir judiciaire lève le voile sur le Tribunal des mineurs, et invite tant le grand public que les professionnels, à réfléchir, questionner et mieux comprendre cette juridiction pénale où l'éducation prime la punition.

Moment-phare de ces festivités, **une conférence publique* sera donnée le jeudi 2 octobre par M. Jean ZERMATTEN**, ancien président du Comité de l'ONU des droits de l'enfant et du Tribunal des mineurs du canton du Valais. Egalement fondateur de l'Institut international des Droits de l'Enfant, ce grand spécialiste de la justice juvénile dressera le bilan d'un siècle d'existence du droit des mineurs, et soulignera la nécessité de porter une approche pluridisciplinaire au sein du système pénal. M. Olivier JORNOT, procureur général du canton de Genève, ouvrira cette conférence.



Un colloque réunissant des intervenants et des professionnels de l'éducation tâchera le 3 octobre de cerner les enjeux et les défis actuels d'une justice désormais centenaire, mais dont ceux qui la rendent entendent la maintenir en phase avec le présent.

Enfin, une grande exposition retraçant les époques-clés de l'évolution de la justice des mineurs sera ouverte le 14 novembre et se tiendra pendant 100 jours au Palais de justice. Les détails de cette exposition seront dévoilés ultérieurement.

Célébrons ensemble ce centenaire et découvrons ce qui caractérise la justice des mineurs!

- **Jeudi 2 octobre 2014 à 18h00**
Conférence publique de M. Jean ZERMATTEN
"Le droit pénal des mineurs à l'épreuve des ans"
Collège Calvin, rue Théodore-de-Bèze 2-4, Genève
Entrée libre

- **Vendredi 3 octobre 2014**
Colloque en collaboration avec les Archives Jean-Jacques Rousseau et l'Université de Genève
"100 ans de justice des mineurs: et maintenant?"
Collège Calvin, rue Théodore-de-Bèze 2-4, Genève
Sur inscription uniquement (les journalistes intéressés à participer à cet événement sont priés de prendre contact avec la Direction de la communication du Pouvoir judiciaire au 022 327 62 77)

- **A partir du 14 novembre 2014**
Exposition de 100 jours
"Un siècle de justice des mineurs, toute une histoire!"
Pas perdus du Palais de justice, Genève
Entrée libre



Le droit pénal des mineurs à l'épreuve des ans



Conférence publique

Jeudi 2 octobre 2014 à 18h00
Collège Calvin, Genève
entrée libre

Par M. Jean ZERMATTEN
Fondateur et Directeur de l'Institut international des Droits de l'Enfant (IDE)
Ancien Président du Comité de l'ONU des droits de l'enfant

Comment les enfants en conflit avec la loi sont-ils pris en charge par nos tribunaux ?
Une conférence sur un siècle d'évolution d'une justice soucieuse de l'intérêt de chaque jeune.
En présence du procureur général Olivier Jornot et du président du Tribunal des mineurs Olivier Deferme.



Biographie de M. Jean ZERMATTEN

Jean ZERMATTEN fut président et doyen du Tribunal des mineurs du canton du Valais de 1980 à 2005. De 2005 à 2013, il siégea au sein du Comité de l'ONU des droits de l'enfant, dont il fut vice-président (2007-2011) puis président (2011-2013). Il est également fondateur et directeur de l'Institut international des Droits de l'Enfant (IDE) à Sion et a été chargé de cours à l'Université de Fribourg (Faculté des lettres et Faculté de Droit).

M. ZERMATTEN a été mandaté par la Confédération afin de préparer un projet de la première loi unifiée pour la procédure pénale des mineurs, de même que par les cantons de Suisse latine afin de rédiger un concordat intercantonal sur la mise en application des mesures pour jeunes délinquants. Il a collaboré activement à la création du premier réseau suisse des droits de l'enfant rassemblant plus de 50 ONG du pays.

M. ZERMATTEN intervient en outre dans plusieurs instituts universitaires et est l'auteur de nombreuses publications en droit de l'enfant et en justice juvénile. Docteur honoris causa de l'Université de Fribourg (2007) et de l'Université de Genève (2014), il est appelé en tant qu'expert par de nombreuses ONG ou organisations gouvernementales.